



Assemblée générale

Distr. générale
20 décembre 2004
Français
Original: anglais

Assemblée générale

Cinquante-neuvième session

Point 94 de l'ordre du jour

Développement social, y compris les questions relatives

**à la situation sociale dans le monde et aux jeunes,
aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille**

Lettre datée du 17 décembre 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies

Me référant au paragraphe 2 de la résolution 58/15 de l'Assemblée générale, en date du 3 décembre 2003, dans laquelle l'Assemblée s'est félicitée de la décision de l'État du Qatar d'accueillir une conférence internationale pour célébrer le dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille en novembre 2004, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des discours que l'épouse de S. A. l'Émir du Qatar et Présidente du Conseil suprême des affaires de la famille, S. A. la Cheikha Mozah bint Nasser Al-Misnad, et le Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Qatar, S. E. le cheikh Hamad bin Jassim bin Jabr Al-Thani, ont prononcés à la Conférence internationale de Doha sur la famille, les 29 et 30 novembre 2004, respectivement (voir annexes I et II).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses annexes comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 94 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Nassir Abdulaziz **Al-Nasser**



Annexe I

[Original : arabe]

Discours de S. A. la Cheikha Mozah bint Nasser Al-Misnad Conférence internationale de Doha sur la famille

(Doha, 29 et 30 novembre 2004)

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Bienvenue à Doha, qui a le grand plaisir d'accueillir les travaux de clôture de la Décennie internationale de la famille.

Notre conférence a été précédée d'une série de conférences et de réunions qui ont eu lieu dans plus d'une ville et sur plus d'un continent. Ces manifestations ont mis en exergue l'importance cruciale que la famille revêtait pour l'humanité tout entière, quelles que soient les racines culturelles, les civilisations, les orientations politiques et les histoires nationales.

Malgré les divergences et les conflits que l'on observe ici et là, il n'est de plus grand dénominateur commun entre les êtres humains que la foi inébranlable que nous avons dans le caractère sacré de la famille. Consacrée par les révélations divines, l'institution familiale est un lien solide entre l'homme et la femme et répond au besoin instinctif de donner naissance et d'élever de nouvelles générations susceptibles de contribuer à l'édification des civilisations.

La Conférence internationale de Doha sur la famille nous offre une nouvelle occasion de réaffirmer à nouveau la nécessité de donner une impulsion au rôle de la famille dans la vie publique. Elle nous offre également l'occasion d'examiner tous les moyens qui peuvent aider à promouvoir le rôle de cette institution sociale essentielle, à lui faire une plus large place en tant que source de valeurs capitales et de nobles idéaux, et à la préparer à remplir sa fonction de soupape de sécurité capable d'atténuer sensiblement les tensions qui s'exercent sur l'individu et de préserver la vitalité et la stabilité de la société.

Notre conférence se penchera sur une série de questions revêtant une importance cruciale pour l'avenir de la famille dans le troisième millénaire, d'autant que la famille rencontre désormais des problèmes considérables auxquels il faut sérieusement réfléchir et faire face sans retard et sans tergiversation, et qu'elle a commencé à assumer de nouvelles responsabilités dont elle doit s'acquitter de manière optimale.

La notion même de famille est parfois exposée à des atteintes qui visent à la redéfinir et qui vont à l'encontre des préceptes religieux, des règles sociales établies et de la conscience humaine. Il faut contrer ces tentatives, d'autant qu'elles sont parfois faites au nom de la modernité, laquelle ne devrait pas servir d'excuse pour contourner des valeurs religieuses, sociales et culturelles profondément ancrées qui ont toujours protégé la famille.

Il est un autre défi non moins difficile à relever, à savoir les nouvelles tâches dont la famille doit s'acquitter en sus de sa fonction initiale, qui est d'élever les

enfants et d'en prendre soin, puisque la famille se doit désormais d'assumer sa pleine responsabilité quant à la croissance et au développement, une famille éclairée étant une protection non seulement pour l'individu mais aussi pour la nation tout entière.

Dans le monde d'aujourd'hui, la famille a de plus en plus de tâches à remplir. Lorsqu'elle élève les jeunes générations, elle peut aider à promouvoir une culture du dialogue et de la tolérance car elle demeure la première institution où l'on apprend l'art de gérer ses relations avec autrui et où l'on reçoit ses premières impressions du monde et des autres.

L'importance de cette institution pédagogique créative est telle qu'il nous faut l'appuyer constamment, la responsabiliser et en relever le niveau pour lui permettre de remplir son rôle, qui est de former des esprits ouverts qui acceptent les divergences d'opinions, refusent le sectarisme, acceptent les arguments et les preuves, engagent le dialogue avec l'autre et accueillent celui-ci au lieu de le rejeter. On arrivera ainsi à éviter les dangers liés au repli sur soi et à jeter les fondements solides d'une culture démocratique qui réponde aux appels de plus en plus nombreux lancés par la communauté internationale en faveur d'un dialogue entre les cultures et d'une coexistence entre les nations.

À ce sujet, la résolution de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies proclamant la Décennie internationale de la famille confirme que la famille figure aujourd'hui parmi les acteurs internationaux actifs pouvant influencer favorablement sur le présent et l'avenir grâce à sa capacité de former les esprits, de contribuer au développement et de favoriser le dialogue et la compréhension.

À l'aube d'une nouvelle décennie de la famille, nous devons donc continuer à unir nos efforts pour surmonter toutes les difficultés juridiques, politiques, économiques et sociales qui menacent la structure de la famille ou l'empêche à remplir sa noble mission. La lutte contre la pauvreté et l'illettrisme protège la famille contre les risques de désintégration mais en fait également un facteur stratégique de construction et de développement.

Les questions et les problèmes auxquels se heurte la famille ne pouvant pas être réglés partiellement ou séparément, il faut absolument coordonner tous les programmes nationaux qui s'occupent de la famille pour que cette institution sociale essentielle reçoive l'attention qu'elle mérite. Il est nécessaire d'élaborer une politique globale qui tienne compte du fait que la famille remplit des fonctions allant au-delà de sa responsabilité sociale proprement dite et que l'aide qui lui est apportée peut aider à promouvoir le développement national et le renforcement de l'esprit de coexistence et de coopération entre les peuples.

Il est donc nécessaire d'adopter une nouvelle approche et de considérer la famille non pas comme une des sources des problèmes que nous rencontrons, mais plutôt comme un des éléments de la solution recherchée, et non pas comme un fardeau pour le développement, mais plutôt comme un des moteurs du développement.

Un tel choix nécessite la mise en place d'une autorité de référence qui garantisse les droits de la famille et place celle-ci au cœur de tous les plans de développement aux niveaux local, régional et international. Tel est l'objectif que nous nous sommes fixés pour la Déclaration de Doha, qui sera adoptée par notre conférence. Malgré son importance, cette déclaration n'y suffira toutefois pas, à

moins que l'on réfléchisse ensemble à un mécanisme capable d'en concrétiser les dispositions et d'en réaliser les objectifs.

À ce sujet, je souhaiterais que l'on songe à la création d'un centre de recherche et d'études sur la famille qui aurait pour principale tâche d'établir – pour le troisième millénaire – les grandes lignes d'une science de la famille, qui deviendrait la référence intellectuelle en la matière. En outre, ce centre aurait à prendre des initiatives en vue de coordonner et de compléter les programmes nationaux, régionaux et internationaux relatifs à la famille, notamment en menant des recherches et des études, en organisant des séminaires et des conférences et en fournissant un appui logistique pour placer la famille au cœur d'une vision nationale et internationale complète et en faire l'élément central des plans de développement dans tous les secteurs.

Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite à nouveau la bienvenue et vous remercie de participer à la Conférence, dont les délibérations seront enrichies par votre présence. Je suis fermement convaincue que les courants religieux, politiques, intellectuels et médiatiques que vous représentez vous aideront à approfondir les discussions et l'examen des diverses questions cruciales inscrites à l'ordre du jour de notre conférence. Cela nous permettra certainement de parvenir à des résultats pratiques et concrets qui nous aideront à faire en sorte que la famille joue le rôle qui lui revient en contribuant à l'édification de sociétés modernes qui préservent les valeurs et comprennent les défis du troisième millénaire. Je tiens à saisir cette occasion pour remercier le Président du Centre international d'études sur la famille, M. Richard Wilkens, de ses efforts et vous souhaite à tous un agréable séjour au Qatar.

Annexe II

[Original : arabe]

Discours du Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, S. E. le cheikh Hamad bin Jassim bin Jabr Al-Thani, sur la famille et la mondialisation

Conférence internationale de Doha sur la famille

(Doha, 29 et 30 novembre 2004)

Résumé du débat sur la famille et la mondialisation

- La famille et la mondialisation est un sujet vaste et multidimensionnel. Je n'en aborderai ici que certains aspects en vue de lancer les discussions et le débat.
- La famille est l'une des institutions sociales les plus anciennes. En tant que telle, elle inculque des principes éducatifs et culturels découlant de valeurs et de règles de conduite qui constituent les valeurs morales à adopter.
- Nul n'ignore que les effets de la mondialisation s'étendent également aux sphères économique, sociale et culturelle, voire politique. Les progrès technologiques observés dans les domaines de l'information et des communications et la révolution des technologies de l'information et des communications qui s'en est ensuivie ont eu une grande incidence sur les cultures et les modes de vie locaux par l'intermédiaire de certains aspects de cultures globales véhiculés au-delà des frontières par le phénomène de la mondialisation. On peut dire que les changements en question sont relativement faibles quand on connaît la force des racines civilisationnelles des communautés. Une modernisation équilibrée qui n'écarte pas les éléments de base de l'identité sociale demeure donc une question à étudier dans le cadre du processus de développement global.
- Dans nos sociétés, en particulier, nous nous apercevons que la mondialisation a imposé une réalité économique et une situation sociale nouvelles où l'ancien et le nouveau coexistent à des degrés divers. D'une manière générale, les problèmes sociaux du moment côtoient de nouveaux problèmes sociaux, le plus important étant les transformations qui touchent la structure traditionnelle et les fonctions de la famille. Ces transformations sont dues à de nombreux facteurs interdépendants qui ne peuvent être imputables à la seule mondialisation, car la famille dans nos sociétés est forcée de s'adapter du fait de la modernisation qui accompagne l'augmentation des richesses économiques.
- L'éducation des femmes est l'un des principaux aspects du processus de développement que nous examinons ici. Grâce à elle, la femme a vu sa situation évoluer au sein de la famille, en particulier pour ce qui est de son rôle dans l'éducation des enfants. La participation des femmes à la vie active a eu des répercussions au niveau des familles, notamment en ce qui concerne les

relations hommes-femmes. La complémentarité et la coopération entre les différents membres de la famille ont eu une incidence favorable sur la façon dont les enfants étaient élevés.

- Les femmes ayant un double rôle (famille et société), il est nécessaire de leur offrir des services sociaux qui leur permettent de remplir toutes leurs fonctions.
- L'évolution de la situation a entraîné une modification de la structure familiale, qu'il s'agisse du noyau familial ou de la famille élargie. Les effets de l'indépendance économique des membres de la famille sont devenus plus tangibles en raison de l'augmentation des revenus et des politiques portant notamment sur le logement et les crédits, qui sont venues renforcer cette indépendance.
- En conséquence, on a vu se transformer l'éducation sociale des membres de la famille, qui représentait jusqu'ici une activité collective traditionnelle menée conformément aux valeurs traditionnelles et qui est devenue l'apanage du noyau familial et des services sociaux.
- La participation de nouveaux acteurs au processus d'éducation sociale a influé à des degrés divers sur l'autorité parentale absolue.
- Cette nouvelle réalité crée de nouveaux problèmes, notamment des conflits entre les différents protagonistes participant au processus d'éducation, le recul de l'âge du mariage, l'augmentation du nombre de divorces et la baisse du taux de natalité.
- On ne saurait affirmer que la société est parvenue à une phase de stabilité face à la nouvelle situation de la famille. Cette situation suscite de graves préoccupations au sein des gouvernements, d'où l'adoption d'un grand nombre de législations, de mesures, de projets et de plans visant à améliorer la situation des familles.
- Il est un point crucial qu'il faut souligner à ce sujet, à savoir que les politiques familiales doivent être planifiées et appliquées dans le cadre d'une politique de développement social globale s'appuyant sur l'intellect, le savoir, la sagesse, les expériences et les compétences d'autrui, étant entendu que les transformations susmentionnées sont une réalité indiscutable.